

Recyclage AIPR Concepteur – Actualisation des connaissances et examen QCM

Actualisez vos connaissances de la réglementation anti-endommagement et sécurisez la préparation de vos projets de travaux à proximité des réseaux. En une journée, révisez les procédures DT-DICT, la lecture des plans, le marquage-piquetage et la gestion des situations à risque, puis passez le QCM officiel AIPR Concepteur afin d'obtenir l'attestation de compétences nécessaire au renouvellement de l'autorisation par l'employeur.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- maintenir les compétences des personnels chargés de concevoir, préparer ou suivre des travaux à proximité des réseaux ;
- satisfaire aux exigences réglementaires relatives à l'AIPR pour les profils intervenant pour le compte du responsable de projet ;
- permettre le renouvellement de l'AIPR Concepteur après réussite au QCM officiel et délivrance de l'attestation de compétences ;
- fiabiliser la préparation des projets grâce à une meilleure maîtrise des procédures DT-DICT, des plans de réseaux et des réponses des exploitants ;
- réduire les risques d'endommagement des réseaux, d'accident, d'arrêt de chantier et de surcoûts ;
- améliorer l'intégration des mesures de prévention dans les dossiers de consultation des entreprises et les documents de chantier ;
- renforcer la conformité, la sécurité et la continuité des opérations réalisées à proximité des réseaux.

Les + métier

Recyclage AIPR Concepteur à Lyon en 1 jour : actualisez vos connaissances DT-DICT et passez le QCM officiel pour renouveler votre AIPR.



Public Visé

Cette formation s'adresse aux personnels intervenant pour le compte du responsable de projet et chargés de préparer, concevoir, organiser ou suivre des travaux à proximité de réseaux, notamment : Maîtres d'ouvrage et représentants de la maîtrise d'ouvrage ; Maîtres d'œuvre, chargés d'études et bureaux d'études ; Responsables de projets, conducteurs d'opérations et coordinateurs de travaux ; Ingénieurs, techniciens et dessinateurs-projeteurs ; Personnels chargés de réaliser ou d'analyser les déclarations de projet de travaux — DT ; Personnels chargés d'élaborer les dossiers de consultation des entreprises, d'organiser les investigations complémentaires ou le marquage-piquetage ; Titulaires ou anciens titulaires d'une AIPR Concepteur devant actualiser leurs connaissances et renouveler leur attestation de compétences. La formation concerne plus largement toute personne devant disposer des compétences correspondant au profil AIPR Concepteur dans le cadre de ses missions professionnelles.



Pré Requis

Être titulaire ou avoir été titulaire d'une **AIPR Concepteur**, ou avoir déjà suivi une formation initiale correspondant à ce profil ; exercer ou être amené à exercer des missions de préparation, de conception ou de suivi de travaux à proximité des réseaux ; disposer de connaissances préalables sur la réglementation anti-endommagement, les procédures DT-DICT et la lecture de plans de réseaux ; maîtriser la lecture et la compréhension du français afin de suivre la formation et de répondre de manière autonome au QCM informatisé.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

actualiser ses connaissances de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux et identifier les responsabilités des différents acteurs ; reconnaître les catégories de réseaux, leurs principaux risques et les prescriptions de prévention applicables ; analyser les récépissés de Déclaration de Travaux — DT, les plans des exploitants et les classes de précision cartographique ; déterminer la nécessité d'investigations complémentaires ou d'opérations de localisation et exploiter leurs résultats ; intégrer dans le dossier de consultation des entreprises les informations, clauses et mesures de prévention nécessaires à la réalisation des travaux ; organiser et contrôler le marquage-piquetage, la préparation du chantier et le suivi des travaux à proximité des réseaux ; appliquer les procédures adaptées en cas d'anomalie, de réseau non identifié, de situation dangereuse ou d'endommagement, puis se préparer au QCM officiel AIPR Concepteur.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3AIPRconcept-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Parcours pédagogique

- Actualisation des connaissances réglementaires
 - rappel des principes de la réglementation anti-endommagement ;
 - évolutions réglementaires et points de vigilance ;
 - rôles, missions et responsabilités du responsable de projet, de l'exploitant de réseau et de l'exécutant des travaux ;
 - positionnement et responsabilités du titulaire de l'AIPR Concepteur.
 - Identification des réseaux et des risques
 - catégories de réseaux souterrains, aériens et subaquatiques ;
 - réseaux sensibles et non sensibles pour la sécurité ;
 - principaux risques liés aux ouvrages et conséquences d'un endommagement ;
 - identification des indices visibles, affleurants et éléments présents sur le terrain.
 - Préparation du projet et procédure DT
 - consultation du guichet unique ;
 - préparation et transmission de la Déclaration de projet de Travaux — DT ;
 - analyse des récépissés, recommandations et prescriptions transmis par les exploitants ;
 - traitement des réponses absentes, incomplètes ou incompatibles avec le projet.
 - Lecture et exploitation des plans de réseaux
 - lecture des plans, symboles, échelles et légendes ;
 - localisation des réseaux et identification des classes de précision A, B et C ;
 - analyse des fuseaux d'incertitude ;
 - comparaison des données cartographiques avec les indices observables sur le terrain.
 - Investigations complémentaires et opérations de localisation
 - détermination des situations nécessitant des investigations complémentaires ou des opérations de localisation ;
 - choix et organisation des prestations de détection et de géoréférencement ;
 - analyse et intégration des résultats dans le projet ;
 - mise à jour des documents remis aux entreprises.
 - Élaboration du dossier de consultation des entreprises
 - intégration des réponses aux DT dans le dossier de consultation ;
 - définition des clauses techniques, administratives et financières adaptées ;
 - prise en compte des techniques de travaux à employer à proximité des réseaux ;
 - transmission aux entreprises des informations nécessaires à la prévention des risques.
 - Marquage-piquetage et suivi des travaux
 - préparation, organisation et contrôle du marquage-piquetage ;
 - maintien du repérage des réseaux pendant les travaux ;
 - vérification de la cohérence entre les plans, le marquage et la situation réelle ;
 - suivi des travaux et communication avec les différents intervenants.
 - Gestion des anomalies et des endommagements
 - conduite à tenir en présence d'un réseau non identifié, mal localisé ou découvert de manière imprévue ;
 - application de la procédure d'arrêt de travaux ;
 - mesures à prendre en cas d'endommagement ou de situation dangereuse ;
 - alerte, mise en sécurité de la zone et information des acteurs concernés.
 - Préparation et passage du QCM officiel
 - entraînement au QCM AIPR Concepteur ;
 - analyse et correction commentée des réponses ;
 - révision des connaissances nécessitant un renforcement ;
 - passage du QCM officiel AIPR Concepteur.
- Ce contenu correspond aux missions du profil Concepteur dans la préparation et le suivi des projets de travaux à proximité des réseaux, notamment l'exploitation des déclarations, la prise en compte de la précision cartographique, l'organisation du marquage-piquetage et l'intégration des mesures de prévention dans les marchés de travaux.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et participative, adaptée au niveau d'expérience des participants. Elle alterne :

- apports théoriques ciblés et actualisation de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux ;
 - échanges dirigés et retours d'expérience sur les pratiques professionnelles des participants ;
 - analyse de situations réelles ou reconstituées liées à la préparation et au suivi des travaux ;
 - études de cas portant sur les procédures DT-DICT, les réponses des exploitants et les classes de précision des réseaux ;
 - exercices pratiques de lecture de plans, d'identification des risques et de préparation du marquage-piquetage ;
 - mises en situation concernant la gestion des anomalies, des réseaux non identifiés et des endommagements ;
 - entraînements progressifs au QCM AIPR Concepteur, avec correction argumentée et reprise des points nécessitant un renforcement.
- Le formateur adapte les explications, les exercices et le rythme de

Moyens pédagogiques

La formation est réalisée à l'aide des moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation adaptée à l'accueil des participants ;
- ordinateur, vidéoprojecteur ou écran de diffusion ;
- support de formation illustré et actualisé, présenté par le formateur ;
- documentation réglementaire relative aux travaux à proximité des réseaux ;
- exemples de déclarations de projet de travaux — DT, de déclarations d'intention de commencement de travaux — DICT et de récépissés d'exploitants ;
- plans de réseaux, légendes cartographiques, exemples de classes de précision et documents de chantier ;
- études de cas, exercices d'analyse et situations professionnelles reconstituées ;
- questionnaires d'entraînement au format AIPR Concepteur ;
- poste informatique ou tablette connecté à la plateforme nationale pour le passage du QCM officiel ;

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3AIPRconcept-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

progression aux acquis et aux besoins identifiés au cours de la session.

- remise d'un support pédagogique ou de documents de synthèse au participant.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen des éléments suivants :

- feuille d'émargement signée par demi-journée par le participant et le formateur ;
- vérification de l'assiduité et de la participation active tout au long de la formation ;
- suivi de la progression au moyen de questions orales, d'exercices, d'études de cas et d'entraînements au QCM ;
- traçabilité du passage et du résultat au QCM officiel AIPR Concepteur ;
- remise d'un certificat de réalisation précisant la nature, la durée et les dates de la formation ;
- délivrance, en cas de réussite au QCM officiel, d'une attestation de compétences « AIPR Concepteur » permettant à l'employeur de délivrer ou de renouveler l'AIPR ;
- questionnaire de satisfaction complété par le participant à l'issue de la formation.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé dans la prévention des risques liés aux travaux à proximité des réseaux, disposant d'une expérience professionnelle et pédagogique adaptée au profil AIPR Concepteur. L'intervenant maîtrise notamment : la réglementation anti-endommagement des réseaux ; les responsabilités du responsable de projet et des différents acteurs ; les procédures DT-DICT et l'utilisation du guichet unique ; la lecture et l'analyse des plans de réseaux ; les classes de précision, les investigations complémentaires et les opérations de localisation ; le marquage-piquetage et la gestion des situations anormales ; les modalités de préparation au QCM officiel AIPR Concepteur. Le passage du QCM officiel est organisé sous la responsabilité d'un centre d'examen AIPR reconnu par le ministère chargé de la sécurité industrielle.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3AIPRconcept-20260819

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

Les acquis du participant sont évalués selon les modalités suivantes :

- évaluation diagnostique en début de formation afin d'identifier les connaissances à actualiser ;
- évaluations formatives tout au long de la formation au moyen de questions orales, de mises en situation, d'études de cas et d'exercices portant notamment sur les procédures DT-DICT, la lecture des plans, le marquage-piquetage et la gestion des situations anormales ;
- entraînement au questionnaire à choix multiple AIPR Concepteur, suivi d'une correction commentée ;
- évaluation finale par le passage du QCM officiel AIPR Concepteur dans un centre d'examen reconnu par le ministère chargé de la sécurité industrielle.

Le QCM officiel comporte **40 questions**, auxquelles le candidat doit répondre en **une heure maximum**. La réussite est conditionnée par l'obtention d'un score minimal de **48 points sur 80**.

En cas de réussite, une **attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux – profil Concepteur** est délivrée par le centre d'examen. Cette attestation permet ensuite à l'employeur de délivrer ou de renouveler l'AIPR du salarié.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition : une salle de formation calme, suffisamment spacieuse et adaptée au nombre de participants ; des tables et des chaises permettant la prise de notes et la réalisation des exercices ; une alimentation électrique accessible et, lorsque la session le nécessite, une connexion Internet stable ; un écran de projection ou un mur adapté à la diffusion du support pédagogique, selon les moyens convenus avec EVINCEL ; des documents internes utiles à la contextualisation de la formation : plans de réseaux, procédures, consignes de sécurité ou exemples de dossiers de travaux ; un espace garantissant des conditions satisfaisantes de concentration et de confidentialité pour le passage du QCM officiel ; les informations nécessaires concernant les éventuels besoins d'aménagement ou d'accessibilité des participants. Lorsque le passage du QCM officiel est organisé dans les locaux du client, les équipements informatiques et les modalités de connexion sont définis préalablement avec EVINCEL. Pour une formation réalisée dans les locaux d'EVINCEL, aucun moyen pédagogique particulier n'est à fournir par le client. Chaque participant doit toutefois se présenter avec une pièce d'identité en cours de validité.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les objectifs de la formation et les modalités du QCM officiel.

Lors de l'inscription, le participant ou son employeur est invité à signaler toute situation nécessitant un aménagement. Le référent handicap EVINCEL étudie les besoins afin de proposer, lorsque cela est possible :

- l'adaptation de la salle et du poste de travail ;
- l'aménagement des horaires, des pauses ou du rythme pédagogique ;
- l'adaptation des supports et des modalités d'animation ;
- la mobilisation de moyens humains, techniques ou organisationnels adaptés ;
- l'orientation vers un partenaire spécialisé lorsque les aménagements nécessaires ne peuvent pas être mis en œuvre directement.

Les besoins spécifiques liés au passage du **QCM officiel AIPR Concepteur** doivent être signalés le plus tôt possible afin d'en étudier la faisabilité conformément aux modalités applicables à l'examen.

Pour les formations réalisées en intra-entreprise, le client veille à mettre à disposition des locaux accessibles et adaptés aux besoins des participants.



Durée

7.00 Heures

Effectif

1 Jour **2 à 10** participants



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3AIPRconcept-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427